

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Lucké, marchand pelletier, à Bruxelles.*

MESSIEURS,

Le sieur Henri-Louis Lucké est né à Neustadt (Hanovre), le 20 novembre 1803 ; il est établi en Belgique depuis 1833.

De son mariage sont nés sur le sol belge quatre enfants.

Il exerce honorablement la profession de marchand de pelleteries.

Les autorités consultées sur sa demande en naturalisation ordinaire, sont d'avis qu'il est digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,

J. MALOU.

Le président,

J. MAERTENS.